



Plan Santé

LOT-ET-GARONNE
2018-2023

AGIR ENSEMBLE
POUR LA SANTÉ
DES LOT-ET-GARONNAIS



PRS 2018-2028
NOUVELLE
AQUITAINE
Projet Régional de Santé

ars
Agence Régionale de Santé
Nouvelle-Aquitaine

Édito



Joris JONON, directeur de la délégation départementale de l'ARS de Lot-et-Garonne



Christine GONZATO-ROQUES, présidente du Conseil Territorial de Santé (CTS) de Lot-et-Garonne

Le *Projet régional de santé (PRS) 2018-2028*, élaboré sous le pilotage du directeur général de l'ARS, Michel LAFORCADE, prévoit 3 évolutions majeures pour notre système de santé régional :

- **Plus de prévention** et de promotion de la santé,
- **Plus de prises en charge à domicile et d'inclusion** au plus près des milieux de vie (personnes âgées, en situation de handicap et publics vulnérables),
- **Plus de prises en charge personnalisées et coordonnées** avec une participation active des patients.

Le PRS doit être décliné dans chaque territoire pour s'adapter aux besoins spécifiques de la population.

Ce travail a été réalisé par le Conseil territorial de santé (CTS) qui réunit tous les acteurs du champ de la santé et du secteur médico-social (professionnels, bénévoles, usagers) du département.

En Lot-et-Garonne, les enjeux de santé autour desquels nous devons nous mobiliser sont les suivants :

- Mieux repérer la fragilité et la perte d'autonomie de nos aînés et des personnes en situation de handicap,
- Améliorer le taux de couverture vaccinale,
- Prévenir les conduites addictives,
- Favoriser la pratique d'activité physique et prévenir l'obésité,
- Promouvoir les nouvelles technologies (télémédecine...), conforter les plateaux techniques et l'exercice coordonné dans les projets de santé pour renouveler la démographie médicale et paramédicale,
- Associer encore davantage les usagers à l'élaboration des politiques de santé.

Le Plan Santé Lot-et-Garonne permet de coordonner la mise en œuvre d'actions concrètes pour améliorer la santé des Lot-et-Garonnais.

Tous les acteurs engagés

Le Conseil Territorial de Santé de Lot-et-Garonne⁽¹⁾ contribue à la mise en œuvre des actions du *Projet régional de santé (PRS)* grâce à sa composition partenariale (acteurs de santé des champs sanitaire, médico-social et social).

Le dynamisme de ses membres facilite la mise en œuvre et l'adaptation des actions du PRS Nouvelle-Aquitaine.

Il participe aussi à l'évaluation de leur impact et à l'adéquation avec le territoire, aux côtés des usagers et des acteurs de santé.

Plan
Santé
LOT-ET-GARONNE
2018-2023

⁽¹⁾ Instance de démocratie sanitaire qui rassemble les acteurs de santé du territoire

Portrait DU LOT-ET-GARONNE

333 417 habitants
5,6 % de la population de
la Nouvelle-Aquitaine

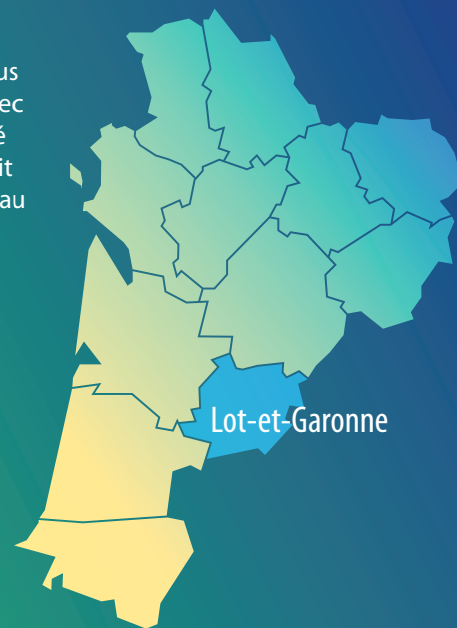
12,8 % des habitants
ont 75 ans et plus
Ils représenteront 13,8 % de
la population en 2023

22% des habitants ont
moins de 20 ans
Taux important malgré
le vieillissement de la
population

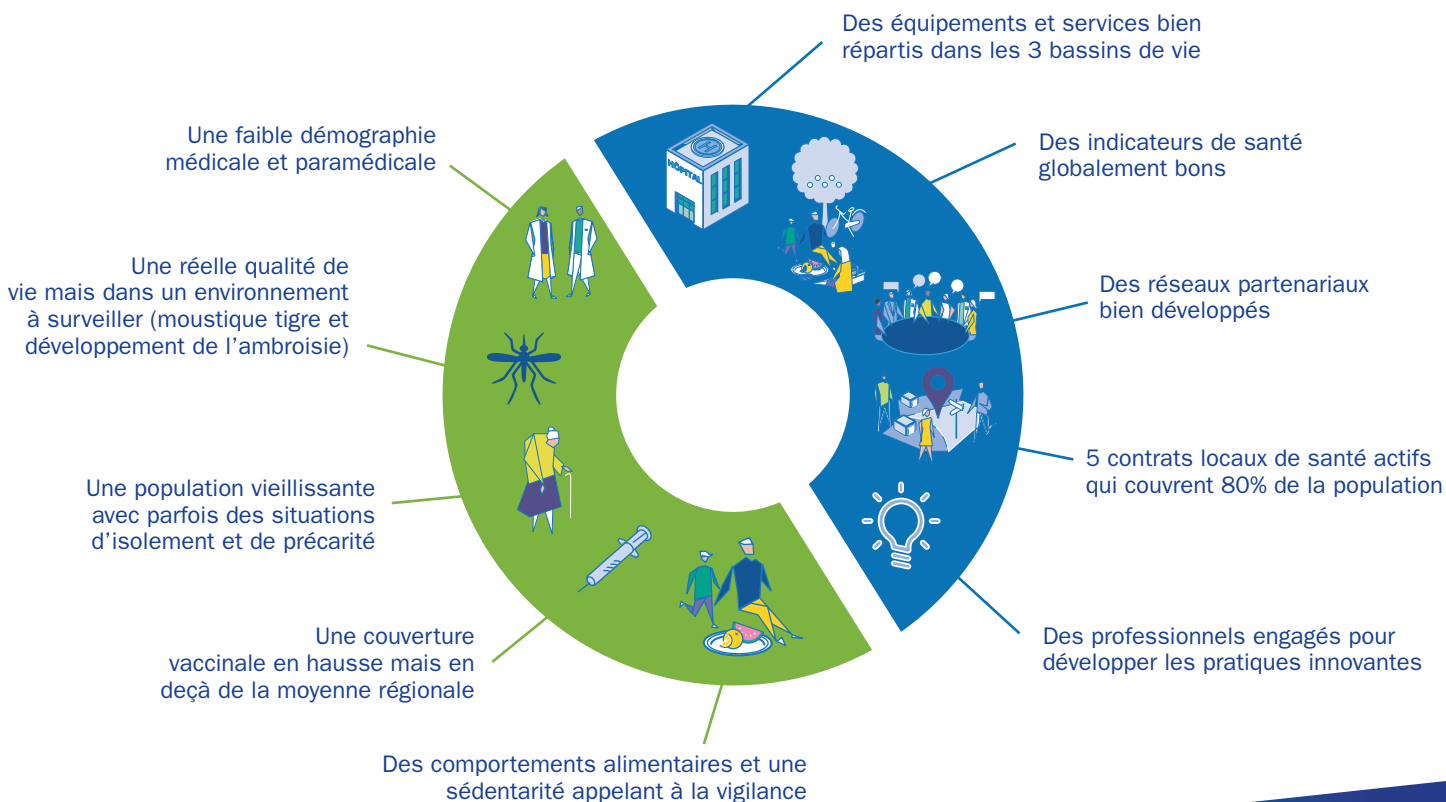


- Les écarts de revenus sont significatifs, avec un taux de pauvreté important : 17%, soit 3 points de plus qu'au niveau régional

- Le territoire est rural mais 60 % de la population vit en zone urbaine (Marmande/Agen/Villeneuve-sur-Lot)



5 forces à MAINTENIR 5 fragilités à PRENDRE EN COMPTE



10 priorités d'action

POUR AMÉLIORER LA SANTÉ DES LOT-ET-GARONNAIS



de prévention

Prévention des fragilités

Mieux outiller le repérage de la fragilité et de la perte d'autonomie liée à l'âge et au handicap

Exemples d'actions

- Former les personnels de la Plateforme Territoriale d'Appui au repérage de la fragilité,
- Disposer d'un support unique d'évaluation pour les professionnels de santé.



Vaccination

Améliorer le taux de couverture vaccinale

Exemples d'actions

- Mettre en place des actions de communication et d'information sur l'importance de la vaccination, notamment par le biais des Contrats Locaux de Santé,
- Promouvoir des actions innovantes : vaccination dans les pharmacies,
- Favoriser la vaccination des personnels des établissements sanitaires et médico-sociaux.

Addictions

Prévenir les conduites addictives et réduire leurs conséquences nocives

Exemples d'actions

- Généraliser le parcours de santé en addictologie dans les 3 territoires de proximité du département : Agen/Nérac, Marmande/Tonneins, Villeneuve-sur-Lot/Fumel, en ciblant les jeunes, les personnes en situation de précarité et les femmes,
- Rassembler les acteurs de santé autour de cette thématique grâce à la coordination départementale portée par l'association Sauvegarde et la mobilisation des partenaires (Education nationale, établissements et services sanitaires et médico-sociaux...).

Activité physique

Mettre en œuvre le plan régional Sport Santé Bien-être déclinant en particulier le dispositif néo-aquitain de prescription d'activité physique

Exemples d'actions

- En cohérence avec la conférence des financeurs, promouvoir les projets d'exercice physique adaptée aux personnes de 60 ans et +
- Soutenir les actions des clubs sportifs pour la pratique d'activité physique adaptée par des personnes atteintes de maladies chroniques : aviron, escrime...

Promotion de la santé

Intégrer la promotion de la santé au sein des structures de santé et médico-sociales

Exemples d'actions

- Former les professionnels des établissements médico-sociaux (infirmiers, kinésithérapeutes, psychomotriciens...) à l'animation de séances d'éducation à la santé en structures médico-sociales,
- Favoriser la promotion de la santé (ex : vie sexuelle et affective), par le biais du Conseil Départemental de la Vie Sociale du département.



de prise en charge à domicile et d'inclusion



Inclusion

Mettre en œuvre dans le territoire la politique d'inclusion pour les personnes en situation de handicap

Exemples d'actions

- Déployer la feuille de route « Territoire 100% inclusif » avec le Conseil Départemental et les partenaires pour les 3 ans à venir,
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap psychique par le développement des Conseils Locaux en Santé Mentale et les Groupes d'Entraide Mutuelle dans les territoires non couverts (ex : Duras, Miramont-de-Guyenne, Castillonnès, Monflanquin, Nérac, Mézin).



Aide aux aidants

Développer les modes d'accueil alternatifs pour personnes âgées et personnes porteuses de handicap et le soutien aux aidants

Exemples d'actions

- Promouvoir la connaissance des dispositifs d'accueil temporaire et des accueils de jour existants dans le territoire,
- Conforter les actions des associations d'aide aux aidants.



d'offre de soins personnalisée et coordonnée



E-santé

Développer l'usage de la télémédecine, afin de réduire les inégalités d'accès aux soins

Exemples d'actions

- Déployer la télémédecine en EHPAD avec les établissements de santé,
- Développer la télémédecine en psychiatrie,
- Favoriser les expérimentations depuis les Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP).



Coordination des soins

Favoriser le déploiement des fonctions d'appui à la coordination : la Plateforme Territoriale d'Appui

Exemples d'actions

- Amplifier la connaissance de la Plateforme Territoriale d'Appui en direction des usagers et des professionnels de santé
- Etendre son champ d'action aux personnes atteintes de maladies chroniques (cancer, diabète)

Accès aux soins et parcours coordonné

Lutter contre la désertification médicale et favoriser le déploiement des équipes de soins primaires (ESP) et des communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS)

Exemples d'actions

- Promouvoir les territoires d'expérimentation des CPTS et développer l'exercice coordonné des professionnels depuis les Maisons de santé pluriprofessionnelles, les centres de santé...,
- Garantir l'attractivité du territoire, notamment pour les jeunes professionnels à la recherche d'activité collective.

Le PRS Nouvelle-Aquitaine, c'est :

- **3 documents plus synthétiques et lisibles** pour permettre à tous les acteurs de s'y inscrire : le Cadre d'orientation stratégique (COS), le Schéma régional de santé (SRS) et le Programme régional pour l'accès à la prévention et aux soins des plus démunis (PRAPS).
- **Un suivi et une évaluation renforcés**, notamment autour d'un nombre resserré d'indicateurs dits traceurs de la politique régionale.



Consultez ces documents et suivez la mise en oeuvre du PRS sur le site internet de l'ARS : nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Nouvelle-Aquitaine

Délégation départementale de Lot-et-Garonne

108 boulevard Carnot
CS 30006
47031 Agen Cedex
05 53 98 83 00
ars-dd47-direction@ars.sante.fr

Siège

103 bis rue Belleville - CS 91704
33063 Bordeaux Cedex
05 57 01 44 00
ars-na-contact@ars.sante.fr



Suivez l'ARS Nouvelle-Aquitaine sur
Facebook et Twitter